



Martine Gouriet

Votre conseillère générale

Votre future maire pour Châtillon

Développement durable : Tout le monde en parle

Il y a urgence, tout le monde le dit. Du sommet de l'État au citoyen, nous sommes tous d'accord mais pourquoi une telle situation ?

Les scientifiques nous ont alertés depuis plus de 30 ans, mais personne n'a anticipé. Pourtant « gouverner, c'est prévoir ». Au lieu d'avoir "un temps d'avance" comme Paris, Châtillon a toujours un temps de retard.

« La Haute Qualité Environnementale : c'est de la poésie et de la fantaisie » pour notre maire sortant (Conseil municipal de mars 2006). Pourtant le bâtiment représente 30 % des émissions de gaz à effet de serre dans les Hauts-de-Seine.

N'ayant rien fait depuis 25 ans, le maire sortant a attendu moins de deux ans avant les élections pour s'engager dans une opération "Châtillon, ville éco-responsable", très limitée.

Nous proposons des projets concrets, ambitieux et innovants, pour réaliser une ville harmonieuse, compatible avec nos besoins actuels et ceux des générations futures. Ainsi, nous pourrons lutter ensemble contre le réchauffement climatique.

Mieux vivre à Châtillon : pour un urbanisme réfléchi

Châtillon s'est transformé avec la construction de nombreux immeubles chers, sans songer ni à leur qualité environnementale, ni aux besoins qui en découlent.

A contrario, nous voulons promouvoir un nouvel urbanisme qui pourra à la fois proposer des logements accessibles à chacun et répondre aux exigences de services, de mixité sociale, d'environnement, de commerces et d'entreprises demandées légitimement par nos concitoyens.

Pour cela, il nous faudra revoir le Plan Local d'Urbanisme, avec notamment :

- ⊕ Introduction d'une "Charte de Qualité Environnementale" pour tout nouvel aménagement de zone ou de construction, avec un minimum d'espaces verts publics par îlots et en pied d'immeubles.
- ⊕ Réalisation d'un éco-quartier (par exemple dans la zone des Arues), sur le modèle des éco-quartiers européens et en respectant la "Charte des Quartiers Durables".
- ⊕ Transformation du site de l'ONERA en quartier durable.
- ⊕ Obligation de 30 % de logements sociaux accessibles à tous dans toute nouvelle construction de plus de 2 000 m² afin de répondre à la crise du logement et favoriser la mixité sociale,
- ⊕ Dynamisation du "Cœur de ville", avec lancement d'une vaste concertation pour favoriser la convivialité, le commerce de proximité et promouvoir un habitat durable.
 - Réhabilitation du marché.
 - Nouvel aménagement pour la rue de la Mairie et la rue Gabriel Péri.
- ⊕ Concertation quartier par quartier pour augmenter les espaces verts, relancer le commerce de proximité, développer les services, revoir le plan de circulation et de déplacements.



Châtillon
pour tous
Association de citoyens pour le développement durable

avec sa liste municipale **Châtillon Avenir**

Réalisons, ensemble, notre ville de demain

Mieux se déplacer à Châtillon

Il est nécessaire de revoir nos modes de transport en tenant compte des impératifs de développement durable et pour les adapter aux moyens de locomotion de chacun, alors que le plan actuel de circulation date de 25 ans. Il nous faudra développer :

- ⊕ Des itinéraires piétons protégés entre les parcs et vers les stations de tramway, à destination des commerces...
- ⊕ Le Vélip à Châtillon et le développement des pistes cyclables.
- ⊕ Des pédibus : Des itinéraires piétons, accompagnés par des adultes, pour que les enfants aillent à pied à l'école.
- ⊕ Des trottoirs adaptés aux handicapés, aux piétons, aux personnes âgées et aux poussettes.
- ⊕ Une "Ville 30" : Réduction de la vitesse des voitures à 30 km/heure sur les voies non-départementales, comme ailleurs dans les Hauts-de-Seine.
- ⊕ Un aménagement du tramway qui permettra d'atténuer la coupure de la ville en deux, de mieux traverser en élargissant les trottoirs tout en permettant l'accès aux voitures des riverains.
- ⊕ Des transports adaptés à chacun avec un nouveau plan des lignes de bus et une révision du service Amibus.

Mieux protéger la planète et réduire nos charges : des économies d'énergie pour tous

Pour lutter contre le réchauffement climatique, économiser l'énergie et réduire les nuisances, il est nécessaire d'initier des actions volontaristes, notamment :

- ⊕ Une amélioration et systématisation du tri et du recyclage des déchets (déchets verts, ambassadeurs de tri...).
- ⊕ Un dispositif d'aide et d'incitation aux actions innovantes qui permettra de favoriser et mobiliser toutes les initiatives (par exemple le développement des énergies solaires, l'isolation des pavillons, etc.).
- ⊕ Une permanence info-énergie pour les particuliers, avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).
- ⊕ Un audit thermique des grands ensembles de manière à réaliser des économies de charges pour les habitants.
- ⊕ Une thermo-photographie aérienne de la ville pour identifier les sources de pertes d'énergie.

Pour une ville durable

- ✿ Nouveau Plan Local d'Urbanisme
- ✿ Obligation de construction H.Q.E.
- ✿ Réalisation d'un éco-quartier
- ✿ 30 % de logements sociaux dans les nouveaux projets
- ✿ Dynamisation du "Cœur de ville"
- ✿ Plan de déplacement
- ✿ Vélip à Châtillon
- ✿ Aide aux actions innovantes
- ✿ Ville 30
- ✿ Audit thermique et thermo-photographie de la ville
- ✿ Municipalité exemplaire
- ✿ Aménagements autour du tramway
- ✿ Pédibus pour les enfants

Donner l'exemple : pour une municipalité à la pointe de l'innovation

La municipalité se doit d'ouvrir la voie et d'être force de propositions, avec notamment :

- ⊕ Un "Plan Lumière" pour l'éclairage public.
- ⊕ Des systèmes d'économie d'eau et d'énergie dans tous les lieux publics.
- ⊕ La transformation des bâtiments publics en Haute Qualité Environnementale.
- ⊕ Le développement du parc des véhicules municipaux propres.

Pour atteindre l'ensemble de ces objectifs ambitieux, agissons ensemble, mobilisons-nous plus et mieux avec les moyens suivants :

- ⊕ Un projet de territoire et un programme d'actions partagé par les habitants ce qu'on appelle un "Agenda 21" assorti d'un "Plan Climat Territorial", comme à Paris.
- ⊕ Un "Conseil Local du Développement Durable" en charge de l'élaboration de cet "Agenda 21" et du suivi de notre programme avec un tableau de bord public des résultats.
- ⊕ Une formation et des informations sous la forme de débats citoyens et partage des savoirs.

Coupon à renvoyer à : "CHÂTILLON AVENIR" BP39 - 92320 Châtillon

Nom : Adresse :

Prénom : Téléphone : E-mail :

Je souhaite rejoindre le comité de soutien de Martine GOURIET et j'accepte que mon nom soit publié

Je souhaite aider financièrement la campagne de Martine GOURIET en versant un don de €

Si vous souhaitez soutenir financièrement la campagne, adressez un chèque, libellé à l'ordre de "Guy METIVIER mandataire financier de Martine GOURIET". Seul le mandataire financier est habilité à percevoir vos dons. Il vous transmettra un reçu, ouvrant droit à réduction d'impôt (66 % en 2005) selon l'article L52-8 du code électoral.